



unesco

2^e édition
Date limite:
31 mars 2026

Programme de bourses UNESCO-Guinée équatoriale pour les jeunes femmes scientifiques en Afrique



INTRODUCTION

Aujourd’hui, seulement 33% des chercheurs sont des femmes ([Rapport de l’UNESCO sur la science 2021](#)). Les dernières données de l’Institut de statistique de l’UNESCO, révèlent que seulement 32% de chercheuses en Afrique subsaharienne sont des femmes ([Appel à l’action de l’UNESCO : combler l’écart entre les genres en science](#)). Ces disparités, qu’elles soient régionales ou liées au genre, s’expliquent également par le manque de ressources allouées à la recherche scientifiques, particulièrement en Afrique, où les dépenses consacrées à la recherche scientifique ne représentaient que 1,01% des dépenses mondiales en 2018 et 3,5% des dépenses mondiales en matière de publications en 2019 ([Rapport de l’UNESCO sur la science 2021](#)). Ces écarts entraînent des répercussions directes sur la recherche scientifique, limitant ainsi l’accès des femmes et des jeunes filles à des opportunités équitables pour s’engager dans des carrières scientifiques.

En juin 2023, l’UNESCO a lancé un appel à l’action pour combler ces écarts et faire face aux grands enjeux planétaires à savoir :

- Accroître les possibilités offertes aux femmes scientifiques d'accéder à des bourses de recherche et à d'autres sources de financement de la recherche (action recommandée 5). Promouvoir l'établissement d'un réseau mondial
- et de plates-formes destinés aux femmes scientifiques afin de créer des liens professionnels significatifs partout dans le monde (action recommandée 6).

Dans ce contexte, l’UNESCO et la République de Guinée équatoriale lancent pour la première fois un programme de bourses entièrement dédié aux jeunes femmes scientifiques africaines. Cette initiative vise à combler les écarts persistants sur le continent Africain. Elle est conçue pour offrir un soutien ciblé et met l'accent sur la promotion de l'égalité des chances dans le domaine scientifique, créant ainsi des opportunités concrètes pour les jeunes femmes de s'engager activement dans diverses disciplines des sciences de la vie.

Le Programme des jeunes scientifiques africaines, établi en 2024 par le Conseil exécutif de l’UNESCO et financé par la République de Guinée équatoriale, vise à promouvoir et à soutenir deux jeunes femmes africaines exceptionnelles dans le domaine des sciences de la vie. Le programme cherche à encourager leur participation active au développement scientifique et technologique de leur pays. Chaque année, deux jeunes femmes recevront une bourse de 25 000 dollars, pour un total de 50 000 dollars, afin de faire avancer leurs recherches et de favoriser une carrière scientifique prometteuse.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer les opportunités en offrant des bourses et des formations pour permettre aux jeunes femmes talentueuses d'Afrique de s'épanouir dans le domaine des sciences de la vie.
- Stimuler la productivité en soutenant les bourses de recherche et en offrant un développement professionnel pour accroître la créativité et les résultats de la recherche.
- Développer le leadership en dotant une nouvelle génération de femmes de compétences en matière de mentorat et de leadership pour qu'elles deviennent des leaders dans les domaines scientifiques.
- Favoriser le développement durable en encourageant les femmes scientifiques à contribuer à des projets de développement durable dans leur pays d'origine.
- Créer des réseaux en facilitant les collaborations régionales et internationales par le biais de conférences, d'ateliers et d'opportunités de mise en réseau.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLIGIBILITÉ

- Avoir la nationalité africaine et mener des recherches dans un laboratoire reconnu en Afrique.
- Être âgée de moins de 45 ans au moment de la candidature.
- Être titulaire d'un doctorat dans le domaine des sciences de la vie.
- Se consacrer à la recherche scientifique dans le domaine des sciences de la vie, en se concentrant sur l'avancement des connaissances et en contribuant au développement durable.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Contributions significatives et innovation dans leur recherche.
- Réalisations et avancées notables dans le domaine des sciences de la vie.
- Production de matériel scientifique (par exemple, publications, brevets).
- Reconnaissance au niveau national, régional ou international (prix, bourses).
- Alignement sur les objectifs de l'UNESCO en matière de développement durable dans le domaine des sciences.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les candidatures, en anglais ou en français, doivent être soumises en ligne à l'aide du formulaire disponible à l'adresse suivante : www.unesco.org/legip/account-request. Chaque candidature doit comprendre :

- Une proposition décrivant une idée de recherche innovante qui peut être menée à bien dans un délai d'un an, compte tenu des moyens dont dispose la candidate.
- Un plan de travail détaillé, comprenant les activités, les objectifs et les résultats escomptés du projet, ainsi qu'un calendrier d'achèvement dans un délai d'un an.

- Un budget détaillé de la subvention de 25 000 \$, démontrant clairement comment les fonds seront alloués à la mise en œuvre du projet proposé (par exemple, matériel, équipement, voyages, frais de publication, etc.). Le paiement de la subvention s'effectuera comme suit:
 - 23 000 \$ de la subvention seront versés à l'avance au début du projet ; 2 000 \$ restants seront versés sur présentation d'un rapport final à la fin de la période de subvention, détaillant les résultats du projet et l'utilisation des fonds.
- Un résumé des travaux de recherche antérieurs, y compris les publications et autres documents justificatifs, les publications importantes étant mises en évidence.
- Un CV détaillé, comprenant les qualifications académiques, les postes occupés, l'expérience de la recherche et les travaux en cours.
- Deux lettres de recommandation d'un directeur de thèse ou d'un pair dans le domaine de la recherche (qui ne fait pas partie de l'environnement immédiat du candidat).

DOMAINES SCIENTIFIQUES ADMISSIBLES

- Sciences médicales et de la santé
- Neurosciences
- Biologie moléculaire, cellulaire et structurelle
- Systèmes et organismes biologiques
- Sciences environnementales et écologiques
- Sciences agricoles
- Astronomie, sciences de l'espace et de la terre
- Sciences physiques
- Sciences chimiques
- Bio-informatique
- Ingénierie biomédicale
- Sciences mathématiques (uniquement lorsqu'elles s'appliquent à la recherche en sciences de la vie)

QUI PEUT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE ?

Les candidatures approuvées par une autorité de désignation suivante:

- Tous les États membres du continent africain, en consultation avec leurs Commissions nationales.

Veuillez noter que les candidatures spontanées ne seront pas prises en considération ainsi que les candidatures incomplètes .